

TABLETTES HISTORIQUES.

1^{er}. Brumaire an 6.

(N^o 31.)

Dimanche 22 octobre 1797.

AVIS IMPORTANT AUX SOUSCRIPTEURS.

Un grand nombre de nos abonnés se plaignent des difficultés qu'ils trouvent à nous faire passer les suppléments de 20, 30 et 40 sous, que nous leur avons demandés pour l'acquiescement du timbre. D'abord, la poste se refuse à recevoir des sommes aussi modiques; en second lieu, les ports de lettres et les démarches coûtent plus aux abonnés que ces sommes de 30 et 40 sous: en conséquence, pour la commodité de nos souscripteurs, nous avons adopté une autre marche; et sans leur demander de supplément, nous prenons le parti de ne les servir qu'au prorata de ce qu'ils nous ont payé pour leur ancien abonnement.

Ainsi les abonnemens qui datent du 1^{er} fructidor dernier, seront échus le 15 brumaire prochain.

Ceux du 1^{er} vendémiaire, le seront le 1^{er} frimaire.

Les abonnés du 1^{er} fructidor sont donc invités à nous faire passer leur renouvellement avant le 15 brumaire, pour que leur envoi n'éprouve aucune interruption.

Le prix de l'abonnement est de 12 liv. pour trois mois.

ESPAGNE.

Cadix, 19 septembre. — Des lettres reçues d'Algéziras nous annoncent que quatre bombardes, et un brigantin, un gros vaisseau, avec quatre mortiers et quatre brûlots, se sont mis en rade à la baie de Gibraltar; on ignore leur destination, sur laquelle les avis sont partagés; les uns les envoient contre le port de Malaga, d'autres contre Algéziras; d'autres enfin croient qu'à l'aide de troupes auxiliaires de débarquement, que les Anglais retireraient de Lisbonne, ils viendraient attaquer nos lignes au camp de Saint-Roch. Mais il est plus vraisemblable que Jerwis s'en servira pour une nouvelle attaque contre Cadix, et qu'il destine les brûlots à une expédition contre l'escadre de Massaredo, mouillée à l'entrée de la baie. On ne tardera pas à être éclairci de ce ténébreux mystère, attendu que le vent d'est commence à souffler, et favorise la fréquence des parlementaires anglais venant du bord de Jerwis à bord de l'amiral espagnol. La communication ne serait pas plus active entre les deux amiraux, quand on traiterait de la paix par cette voie.

Gibraltar, 6 septembre. — Vers la fin du mois d'août, les barques canonnières de l'ennemi parurent si près du port, que plusieurs coups purent les atteindre. Il ne peut passer un navire de transport qui ne soit pris par les Espagnols ou cruellement poursuivi. Les préparatifs guerriers sont poussés avec activité dans les lignes espagnoles, particulièrement depuis le traité de paix entre la France et le Portugal. D'après le nombre des bataillons qui entrent continuellement dans le camp, on peut supposer avec raison que l'armée stationnée sur la frontière du Portugal a abandonné cette position pour se joindre aux troupes du camp de Saint-Roch. L'appareil guerrier s'étend fort au loin dans la campagne; ce qui n'est pas occupé par des tentes est couvert par des munitions. Le parc d'artillerie des Espagnols paraît dans le meilleur état. L'ennemi est aussi très-occupé dans le port d'Algéziras; des navires de toutes grandeurs passent et repassent continuellement: ce port est le rendez-vous des barques canonnières et des corsaires dont les environs sont infestés. Notre flotte

n'est plus en état de fournir aucun détachement; le gouverneur craint une attaque des Espagnols, et prend des précautions en conséquence; au reste, si nous devons soutenir un siège, nous sommes pleins de courage. Nos forces consistent en cinq mille hommes; elles seraient suffisantes si les maladies qui attaquent souvent les soldats ne les diminuaient considérablement.

Madrid, 2 octobre. — Le retard qu'a apporté la reine de Portugal à ratifier le traité conclu avec la France par son plénipotentiaire le chevalier d'Aranjo, a donné lieu ici aux conjectures des politiques. On a cru généralement y reconnaître l'influence du cabinet britannique. On espère aujourd'hui que cette princesse ne s'exposerait pas aux dangers d'un refus aussi tardif.

ITALIE.

Milan, 9 octobre. — Le directoire cisalpin vient de publier une loi sur le clergé, approuvée par le général Buonaparte, dont voici les principales dispositions:

1^o. La nomination des évêques est attribuée au directoire exécutif; celle des curés et vicaires, aux habitans de leurs arrondissemens respectifs.

2^o. Les ministres du culte sont assujétis à prêter un serment de fidélité aux lois de la république.

3^o. Ils ne peuvent prêcher que sur la religion et la morale, et ne doivent, en aucun cas, parler d'objets politiques.

On se prépare à juger incessamment le général autrichien Kreutz, dont nous avons annoncé l'arrestation.

On écrit de Venise que cette ville, ainsi que la Terre-Ferme et l'Istrie et la Dalmatie, doivent former une république indépendante, séparée de la cisalpine. Cette division de l'Italie libre en trois républiques isolées, la Ligurienne, la cisalpine et la vénétienne, est, à ce qu'on assure, une des principales conditions exigées par l'empereur, en compensation de tout ce qu'il doit céder. Plusieurs personnes croient à cette nouvelle, que cependant nous n'osons point garantir.

On parle toujours de la réunion prochaine de la Valteline et du pays brescian à la cisalpine.

Rome, 30 septembre. — Samedi dernier, le pape eut un violent accès de fièvre accompagné de délire. L'application aux bras des vésicatoires le tira de son assoupissement; mais comme il n'était pas, à beaucoup près, hors de danger, on lui administra le viatique. Le saint sacrement fut exposé dans les églises. Le lundi suivant, les cardinaux se réunirent au nombre de vingt-deux dans le palais apostolique, pour être prêts à tout événement. Mais ils trouvèrent que le pape était hors de tout danger.

L'usage du quinquina a achevé le rétablissement de sa santé.

Tant que le péril a duré, le commandant général de cette capitale avait ordonné aux troupes de ligne de se tenir prêts. De fréquentes patrouilles ont parcouru les environs du palais quirinal, et l'ordre a été donné de ne point délivrer de chevaux à la poste.

On attend ici à tout moment le général Crovara que

L'empereur donne au pape pour commander les troupes pontificales.

La congrégation militaire a ordonné un recrutement dans les provinces pour compléter les compagnies diminuées par la désertion.

On écrit de Naples que le roi a défendu l'entrée de ses Etats à tous les individus des nouvelles républiques.

Venise, 30 septembre. — On dit qu'on a retardé le départ de notre bataillon qui devait partir pour l'armée française; cependant nos armemens ne se ralentissent point. Les bataillons de ligne que nous devons fournir sont presque complets; et la jeunesse vénitienne, encouragée par une proclamation du général Baragney d'Hilliers, vole aux armes. Déjà une compagnie de jeunes volontaires montés, équipés à leurs frais, se propose de suivre ce général.

Udine, 27 septembre. — Rien ne nous a encore tirés ici de notre incertitude. Les Impériaux, qui occupent la rive droite de l'Isonzo, ont abattu les arbres, les haies, et généralement tout ce qui pouvait gêner la vue. Les Français, de leur côté, font la même opération dans le district de Palma, augmenté aujourd'hui de trois cents paroisses. Trois villages, compris dans cette étendue, et qui comptent plus de deux mille habitans, seront démolis. On espère cependant qu'une prorogation d'armistice retardera au moins de vingt jours la ruine totale de ces malheureux.

Le retour du général Meerfeld et une certaine sérénité que l'on remarque sur le visage de quelques personnes qui sont dans le secret des négociations, font espérer que le sang n'inondera plus les contrées italiennes.

A L L E M A G N E.

Cologne, 20 vendémiaire. — Une partie de la division Grenier est campée depuis hier dans la plaine de Deutz.

Le camp de Metternich est prêt. Dix mille hommes cantonnés aux environs de Coblenz vont s'y rendre. La division ci-devant Lemoine part incessamment d'Aix-la-Chapelle pour la même destination. Des ordres ont été donnés pour la réparation des chemins du Hundsruck, et déjà les travailleurs nécessaires sont mis en réquisition.

Les membres de notre ancien sénat ont envoyé à Bonn une députation pour protester contre leur destitution: il réclame la permission de consulter les vœux du peuple.

H O L L A N D E.

La Haye, 16 octobre. — On a appris l'entrée dans nos ports de dix-sept de nos vaisseaux, réduits à un état si déplorable, qu'ils sont hors de service.

Pour nous consoler de cette désastreuse affaire, nous parlons beaucoup des pertes faites par les Anglais. Des coffres, des voiles, des débris de vaisseaux et des cadavres, ont été apportés sur nos côtes; et nous cherchons à nous persuader que ce sont des vaisseaux anglais. Cela peut être: mais il doit suffire à l'honneur national de dire que la défense a été vigoureuse et longue; et l'état de délabrement où se trouvent nos vaisseaux atteste le courage de nos marins autant que le pourraient faire les dommages causés à l'ennemi.

La commission chargée de présenter un projet de constitution continue son travail.

Gevers, qui, à la séance du 3, avait proposé des mesures de rigueur contre les émigrés français, et que tous les efforts des patriotes ne purent porter, l'an dernier, à la présidence, est parvenu aujourd'hui à cette dignité.

La municipalité de Rotterdam a été recréée et composée d'individus fortement prononcés dans les principes qui dominent dans la nouvelle assemblée.

Tout annonce que ce pays va suivre le système d'un républicanisme sévère. Déjà plusieurs personnes, suspectées d'avoir été du rassemblement d'Osnabruck, ont été mises en arrestation.

P A R I S.

L'accusateur public du département de la Seine adresse une circulaire aux directeurs du jury, membres du bureau central, juges de paix, commissaires de police, officiers, sous-officiers et membres de la gendarmerie, agens de commune, et à tous les inspecteurs de police dans le département de la Seine, pour leur recommander la plus scrupuleuse exécution de la loi du 19 fructidor, notamment en ce qui concerne les émigrés et les prêtres.

— Il paraît que le citoyen Noël est définitivement rappelé de la Haye: on y envoie Charles Lacroix. Les partisans de la pure démocratie applaudissent à cette nomination.

— Schérer quitte décidément le ministère de la guerre. Parmi les personnes sur lesquelles se fixent les yeux du public pour le remplacer, on distingue les citoyens Ernouf et Alexandre.

— Le général Massena écrit de Padoue, le 11 vendémiaire, à un député: « Je crois que la première que j'écrirai sera datée du champ de bataille. Il est très sûr que les hostilités vont recommencer: le soldat brûle d'impatience de se battre; tout nous présage les plus brillans succès. »

— Le comte de Metternich, dans une audience qu'il a reçue de l'empereur, s'est excusé d'accepter la commission de plénipotentiaire de S. M. au congrès qui se tiendra pour la paix de l'Empire.

— Le général-major prince François de Saxe-Cobourg est mort à Cobourg le 18 septembre, âgé de soixante-sept ans. On observe aux journalistes que le général-major n'est pas le *feld-maréchal*.

— Les Cantons Suisses ont reconnu la république cisalpine.

— Les scellés ont été apposés sur les presses d'un journal de Constantinople, par ordre d'Aubert-Dubayet. Il existait depuis quelque temps dans cette ville une Gazette française, sous le titre de *Mercurie Oriental*. Un article de cette feuille a provoqué des plaintes auprès de l'ambassadeur de la république française de la part du ministre de sa majesté prussienne à Constantinople. L'ambassadeur a supprimé sur le-champ le *Mercurie Oriental*.

V A R I É T É S.

Des Proscriptions.

L'histoire est la leçon de tous les hommes et de tous les âges. Ouvrons donc l'histoire sur les proscriptions antiques, et ramassons dans un petit espace ce qu'elle offre d'horrible sur ce chapitre. Peut-être instruirons-nous notre siècle et nos contemporains; peut-être le spectacle atroce de tant de crimes et de scélératesses leur servira-t-il de leçon.

Et d'abord, en parcourant l'histoire de cette Grèce

si renommée par sa liberté, par ses lois, par ses arts, vous ne découvrez dans cette belle contrée qu'un amas confus de petites républiques, qui, de leur naissance à leur terme, ne cessent de s'agiter avec violence pour passer de la démocratie à l'aristocratie, de l'aristocratie à l'oligarchie, et de l'oligarchie à la tyrannie de quelques-uns ou d'un seul.

Chacune de ces révolutions est constamment signalée par les proscriptions et les confiscations que le parti vainqueur ne manque pas d'exercer contre le parti vaincu. Les plus forts, après avoir assassiné le plus qu'ils peuvent, les chefs de leurs ennemis et tous ceux qu'ils craignent, pardonnent généralement à tous les autres, dont ils n'ont rien à craindre ou chez qui ils n'ont rien à prendre.

Après avoir proscrire par le meurtre ceux dont ils ont pu se saisir, ils proscrivent par l'exil ceux qui ont eu le bonheur ou la prudence de s'enfuir. Les biens de ces pros crits, morts ou vivans, sont très régulièrement confisqués au profit des chefs du parti dominant, en attendant qu'il en arrive autant à eux-mêmes, quand la fortune, selon son usage, aura achevé de faire tourner sa roue. C'est alors que les fugitifs ou leurs enfans, leurs proches ou leurs amis, soit au-dehors, soit au-dedans, saisissant l'occasion d'une révolution nouvelle, et de pros crits devenus pros criteurs, assassinent et volent, proscrivent et confisquent à leur tour, selon les règles invariables de la même justice.

Les adorateurs de la vénérable antiquité sont un peu confus de surprendre dans ces odieuses occupations la spirituelle *Athènes* et la vertueuse *Lacédémone*, et de les voir favorisant de tout leur pouvoir l'exercice de ces assassinats et de ces pillages dans les Etats voisins et dans le parti qui se trouvait lié à leurs intérêts; tant la politique fut de tous les temps un art admirable! tant la vérité, la vertu, la liberté furent toujours contraintes de se cacher, dans tous les gouvernemens de la terre!

Mais après avoir observé ces crimes en petit dans la Grèce, c'est à Rome ancienne, à Rome maîtresse du monde, à Rome égorgeant et pillant ses propres citoyens avec les mêmes soldats qui venaient d'égorgier et de piller tout ce qu'il leur avait été possible d'atteindre sur la surface de la terre connue; c'est dans ce repaire magnifique, dans cette caverne à héros qu'il faut contempler les crimes des proscriptions et des confiscations dans toute leur plus horrible étendue. Les révolutions et les crimes de la Grèce ne paraissent que des jeux d'enfans auprès des révolutions et des crimes de Rome. En lisant l'histoire de cette métropole, il semble voir l'Univers entier se combattant et se déchirant lui-même : *Arma armis, littora littoribus et fluctibus undas.*

Depuis *Marius* et *Sylla*, en passant par les triumvir, par les *Tibère*, les *Néron*, les *Caligula*, jusqu'à l'empereur Constantin, quel épouvantable théâtre que cet Univers romain! quel enchaînement de crimes atroces, de vices lâches et odieux, entremêlés de distance en distance de quelques vertus héroïques et de quelques traits d'un courage sublime!

Considérez-vous la succession continuelle de ces proscriptions? tout cet Empire n'est qu'une scène sanglante où le sang coule sans intervalle. Considérez-vous ces confiscations immenses et toujours nouvelles? c'est un marché public, un écan de toutes les fortunes du monde pillées et revendues. On croirait que, depuis *Sylla*, la Providence a choisi cette époque pour donner à l'Asie, à l'Afrique, à

l'Europe, opprimées et ravagées, le spectacle de sa vengeance par les mains de Rome même qui se déchirait les entrailles.

On sait que les Suisses ont élevé dans leur plaine de *Morat* un monument bien terrible de la victoire qu'ils remportèrent sur les Bourguignons : ce monument n'est que l'amas confus des ossemens mêmes de leurs ennemis. Je ne crois point exagérer, en disant que si les Romains avaient voulu, dans l'une de leurs campagnes, entasser les ossemens de leurs concitoyens égorgés dans les dissensions civiles, depuis *Marius* jusqu'à leurs derniers empereurs, ce monument horrible aurait égalé les plus hautes pyramides de l'Egypte.

Voilà donc le fruit de tant de victoires et de tant de dévastations! la proscription des dévastateurs et la confiscation de leurs fortunes, par les ordres de trente ou quarante scélérats, assassinés et confisqués eux-mêmes par leurs successeurs qui l'ont été à leur tour. Que l'homme est incorrigible! Que sert à son instruction et à sa prétendue perfectibilité l'histoire de son espèce?

Il a parcouru, en frissonnant, ces horribles tableaux; il a souri dédaigneusement à la fatuité, à l'ineptie des causes secrètes de tant de scènes sanglantes, de tant de dévastations atroces, et il se précipite sur le même théâtre avec non moins de fureur et de démen ce.

Malheureuse et chétive créature! quel rôle es-tu donc destinée à jouer ici-bas? Quand tu es seul, abandonné à toi-même, à peine entrevois-tu le jour qui t'éclaire; réuni à tes semblables, tu t'aveugles, ils s'aveuglent avec toi; et, tourbillonnant sans cesse au milieu des flots tumultueux des passions les plus contraires, ils finissent tous par cesser d'être hommes.

On ne voit plus qu'une multitude d'êtres insociables, si différens des êtres qui existent dans la nature, qu'on ne peut les comparer à aucun: il n'est point de langue morte ou vivante, qui présente une série d'expressions propres à peindre avec une exacte précision l'état tout-à-fait incompréhensible où ils se trouvent, et le dérèglement de toutes les actions qui naissent de cet état.

O Providence! toi qui fais succéder avec tant de régularité les saisons, les fleurs et les fruits sur la terre; toi qui fais rouler avec un ordre si constant tant de globes immenses dans les cieus, quel est le mystère de ta conduite envers ces créatures hautes de quelques coudées, et que tu n'as semblé douer du sentiment et de la pensée, que pour mettre dans le monde moral autant de confusion et d'instabilité, que tu mets d'ordre et de constance dans le monde physique?

Faut-il appliquer ici cette pensée d'une philosophie très-profonde, mais très-peu consolante: « Qu'il est tout-à-fait « de l'ordre, que de temps en temps plusieurs choses se « fassent contre l'ordre. »

Ordinatissimum est interdum multa minus ordinata fieri (1).

C O N S E I L D E S C I N Q - C E N T S .

Présidence de J O U R D A N .

Addition à la séance du 29 vendémiaire.

Le défaut d'espace ne nous a pas permis de donner hier les détails de la discussion occasionnée par la question d'urgence, relativement au nouveau projet de Bouley (de la

(1) Dictionnaire de Bayle, article *Agathon*, remarque F.

Meurthe) sur les nobles. Nous croyons faire plaisir aux lecteurs en revenant sur cet objet.

Après le discours de Chénier, on demande, d'une part, l'ajournement du projet, et, de l'autre, son adoption sur-le-champ.

Sers (des Hautes-Alpes) : Je demande la parole. (Murmures.)

Pénières : Et moi aussi.

(Il se fait un grand mouvement dans l'assemblée.)

Sers veut parler. — Sa voix est couverte par le tumulte. — Il insiste; il menace; il lève sa canne, et en frappe la tribune.

De toutes parts on entend retentir les cris : *A l'Abbaye! à l'Abbaye!*

Guillemardet, *Izos*, *Salicetti*, disputent vivement avec lui.

Une foule de membres entourent la tribune.

Le président accorde la parole à *Pénières*.

Pénières : Si je pensais, dit-il, que la proposition que j'ai à faire pût exciter des débats, je ne prendrais pas la parole; mais il importe de relever une observation du rapporteur. Il a dit que la commission persistait à regarder le bannissement des nobles. . . (Murmures.)

Bouley : La commission ne persiste pas dans son projet, puisqu'elle le retire; mais chacun de ses membres croit encore individuellement que la première mesure est très-politique.

On demande de nouveau que le second projet soit mis aux voix.

Guérin réclame la parole.

Fermez la discussion, s'écrient plusieurs voix!

Le président consulte le conseil sur la clôture de la discussion.

L'épreuve paraît douteuse.

On demande qu'il en soit fait une seconde.

Lefèvre : On ne peut pas fermer la discussion, puisqu'elle n'a pas été ouverte. (Murmures.)

Le président veut renouveler l'épreuve.

Ph. Delville : Je demande la parole contre le président. (Murmures.) Je ne viens pas lui dire des injures; mais je dois lui faire remarquer que c'est par inadvertance qu'on lui demande de fermer une discussion qui, comme l'a observé le préopinant avec beaucoup de bon sens, n'a pas été ouverte.

Guérin : Plus la matière est importante, et plus elle doit être discutée avec majorité. Je ne sais pourquoi on voudrait décréter sur-le-champ, et avec une urgence extraordinaire, un projet dont les dispositions ne sont pas indifférentes au maintien de la constitution. Vous ne pouvez élever des doutes sur les sentimens qui animent le sénat français contre tous les ennemis de la liberté: si la mesure nouvelle qu'on lui propose est nécessaire pour les comprimer, il s'exprimera de l'adopter; mais pourquoi, lorsqu'on fait tant d'impressions inutiles, ne voudrait-on pas nous laisser le temps d'examiner le nouveau travail de la commission?

Le calme et la sagesse doivent présider à nos délibérations; dans une matière aussi importante, la précipitation serait une calamité publique. Mon avis personnel est que les mesures nouvelles qu'on vous propose sont attachées des vices du premier projet. Je suis loin de vouloir défendre les conspirateurs; mais je ne crois pas

non plus qu'on puisse traiter d'expressions outrageantes les objections vigoureuses des républicains contre un projet qui leur a paru attentatoire à la constitution. La république est le patrimoine de tous les Français, elle n'appartient point à quelques hommes....

Au fait, s'écrie-t-on!

L'opinant se résume et demande l'impression et l'ajournement du projet.

Guillemardet : Lorsque les conspirateurs venaient, tous les jours, avant le 18 fructidor, proposer des mesures liberticides avec la forme d'urgence, je n'ai cessé de les combattre: fidèle à mes principes, je m'éleverais également contre l'urgence qu'on propose, si le projet n'avait déjà été discuté pendant très-long-temps. Rappelez-vous que *Gayvernon* avait présenté, il y a environ un mois, un projet sur la même matière, et que la discussion régna pendant plusieurs jours. Ainsi, rien ne s'oppose à ce qu'aujourd'hui on décrète l'urgence.

Aux voix l'urgence, s'écrie-t-on!

Sers paraît à la tribune: les murmures recommencent. La parole lui est accordée pour un fait: Vous devez vous rappeler, dit-il, que, après le 31 mai, *Robespierre* établit sa domination en empêchant toute espèce de discussion.

N'y aurait-il pas à craindre qu'en voulant empêcher ainsi toute discussion, on ne cherchât à élever une nouvelle tyrannie? Si la mesure présentée est juste, vous l'adopterez dans deux jours comme aujourd'hui.

Aux voix, s'écrie-t-on!

Sers : Je déclare que je ferai imprimer mon discours.

Hardy : Il est faux qu'après le 31 mai, on ait étranglé toute espèce de discussion. On sait que la constitution de 1795 fut plus discutée, j'ose dire, et avec plus de liberté, que celle de l'an 4. J'osai proposer, à cette époque, de décréter que chaque législature ne se renouvellerait que tous les six ans.

Enfin, sur les nouvelles instances de *Talot*, la discussion est fermée. Le conseil proclame l'urgence. Le projet est ensuite adopté comme nous l'avons donné.

ANNONCE.

VOYAGE à Saint-Domingue pendant les années 1788, 1789 et 1790; par *M. WIMPEEN*, 2 vol. in-8°. caractère cicero interliné; prix 5 liv. et 7 livres, franc de port par la poste. A Paris, chez *COCHERIS* et *P. A. PELLET*, libraires, cloître *Benoît*, n°. 352; et à l'Imprimerie *Polemique*, place *Thionville*, n°. 11.

Cet ouvrage que les circonstances rendent d'un intérêt général, joint au mérite d'être écrit d'un style aussi pur qu'élegant, celui de contenir des détails entièrement neufs et un nouveau plan pour l'administration des Colonies. Il a déjà été traduit en anglais et en allemand, et plusieurs éditions en ont été rapidement épuisées. C'est le manuscrit original corrigé et augmenté par l'auteur, que l'on publie aujourd'hui pour la première fois.

SPECTACLES. — Du 1^{er}. Brumaire.

Théâtre de la République. — La troisième représentation des *Véritables Honnêtes Gens*, comédie nouvelle en trois actes; l'Étourd.

Théâtre du Vaudeville. — La Gageure; le Testament; les Effets au Porteur.

Théâtre de la cit. Montansier. — La Fausse Inconstance; le Délé la Melomanie.

PECQUEREAU.